

COMMUNIQUE DES ORGANISATEURS A MESDAMES ET MESSIEURS LES PILOTES

60^{ème} édition pour ce rallye mythique du Championnat de France des Rallyes TT !

Compte tenu de l'engouement que va susciter cette édition auprès des pilotes, les organisateurs (ASAC et ECURIE DES CIMES) tiennent dès à présent à vous apporter les précisions suivantes concernant l'engagement à l'épreuve.

Le dossier d'engagement sera disponible sur le site de l'ASAC BASCO-BEARNAIS à compter du 1^{er} AOUT 2016

- 1) Les dossiers d'engagement devront parvenir **par courrier**, (suffisamment affranchi au tarif postal en vigueur) à l'ASAC BASCO-BEARNAIS avant la date de clôture fixée au **24 Août 2016**. **Voir point 2**,

L'ASA et l'ECURIE DES CIMES ne pourront être tenus pour responsable d'une non réception de dossier, du fait de problème d'acheminement postal.

Nous vous conseillons d'ailleurs de garder une copie de votre dossier d'engagement.

Ces dossiers devront être complets (renseignements équipage et véhicule engagé) et accompagnés du règlement de l'engagement.

Tout dossier incomplet sera systématiquement mis en liste d'attente.

Dans ce cas l'équipage sera immédiatement avisé par le secrétariat de l'ASA (mail ou téléphone) de cet état de fait. Il appartiendra alors à l'équipage de compléter le plus rapidement possible son dossier afin **d'intégrer la liste provisoire des engagés à l'épreuve**, dans la limite ou bien entendu, entre-temps la liste ne soit complète.

L'équipage reste seul responsable du délai de régularisation de son dossier (prise en compte des manquements et réactivité).

- 2) Les engagements seront retenus dans l'ordre d'arrivée du courrier à l'ASA, cachet de la poste faisant foi, à concurrence des 120 places disponibles. Une liste provisoire sera d'ailleurs établie au fur et à mesure de la réception des dossiers et consultable sur le site de l'ASA et de l'ECURIE DES CIMES. Il ne sera tenu compte d'aucune pré-réservation par téléphone, fax ou mail auprès de l'ASA.
- 3) Au 24 Août 2016 les engagements seront clos. Dans la mesure où le chiffre des 120 équipages serait dépassé à cette date, une liste de suppléants sera établie, dans le respect de la réglementation FFSA. Les équipages concernés par ce statut seront immédiatement avisés par l'ASA ainsi que de leur rang en liste d'attente. (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} ...etc)
- 4) Tout équipage qui enverra son engagement complet **avant le 15 août** (dans la limite des 120 places disponibles), se verra offrir 2 places pour le repas tapas qui aura lieu le jeudi soir sur Oloron (plus d'info sur le site www.rallyedescimes.com à partir du 20 juin).

Soucieux de vouloir laisser le moins d'équipages possible aux portes de cette 60^{ème} édition, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les modalités précisées ci-dessus.

Nous vous souhaitons Mesdames, Messieurs, un excellent rallye 2016

Les organisateurs.